



Monsieur Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche



Madame Anne VENTALON
Monsieur Mathieu DARNAUD
Sénateurs de l'Ardèche

Nos réf : FB/FL 117-09-2021

M. Jean CASTEX, *Premier Ministre*
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75 007 PARIS

Aubenas, le 9 Avril 2021

Monsieur le Premier Ministre,

Dans le prolongement d'une première sollicitation auprès du ministre de l'agriculture du 8 avril, nous souhaitons attirer votre attention sur les conséquences pour les agriculteurs de l'épisode intense de gel printanier que nous venons de connaître.

Un grand nombre de cultures sont potentiellement atteintes sur un large secteur géographique allant du nord au sud de la France, en passant par la vallée du Rhône dont l'Ardèche et la Drôme.

Partout, les dégâts sont impressionnants, en particulier chez les viticulteurs et chez les arboriculteurs.

Si le gouvernement a d'ores et déjà annoncé des mesures classiques, au titre du régime des calamités agricoles, ainsi qu'un certain nombre de dispositifs fiscaux, il convient d'aller plus loin.

La solidarité nationale doit s'exprimer par un fonds spécifique d'accompagnement des agriculteurs sinistrés abondé par l'Union Européenne.

De la même manière que nos commerçants subissent des fermetures administratives pour raison sanitaire, les agriculteurs victimes de ce gel d'une intensité inégalée vont subir une véritable « fermeture climatique », avec des conséquences lourdes en terme d'activité économique, de trésorerie et de perte de revenus.

C'est pourquoi nous proposons de mettre en œuvre en urgence un fonds de solidarité climatique pour les agriculteurs, calqué sur le fonds de solidarité Covid pour les commerçants et les restaurateurs.

À situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle !

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette proposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

Anne VENTALON
Sénatrice de l'Ardèche

Mathieu DARNAUD
Sénateur de l'Ardèche